



Déclaration préalable à la CAPD du 28 mai 2018

Pour les congés de formation professionnelle, les services ont enregistré 24 demandes : le nombre est en forte hausse par rapport à l'an dernier. Signe d'un mal être des collègues ? d'une envie de reconversion ? ou de perfectionnement ? Le SE Unsa demande, que comme dans le second degré, un groupe de travail se réunisse pour étudier un barème qui prenne en compte non seulement les renouvellements de demande non satisfaites mais aussi les situations particulières afin de donner une chance de reconversion aux collègues qui le souhaitent : cela permettrait aux collègues qui ont un projet de changement de carrière de pouvoir accéder au congé de formation professionnelle.

Chaque enseignant promouvable à la hors classe a été informé via I-Prof de l'avis émis par son IEN. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que cet avis fait parler dans les salles de maîtres... Les critères d'appréciation définis dans la circulaire ne sont pas suffisamment précis et les collègues qui font un travail remarquable auprès des élèves ont le sentiment que leur investissement au quotidien n'est pas récompensé. A cela s'ajoute que l'appréciation émise par l'IEN est conservée pour les campagnes ultérieures. Le risque est donc grand de voir des collègues à un échelon inférieur passer à la hors classe avant les collègues qui sont au 11^o échelon. Le SE-Unsa rappelle son attachement à la prise en compte de l'ancienneté pour les promotions.

Les collègues éligibles à un rendez-vous de carrière l'année scolaire prochaine doivent être avertis en juin. Quand recevront-ils cet avis ?